



Chers parents,

Compte tenu de l'évolution du droit français, la responsabilité des associations et de leurs dirigeants est de plus en plus souvent engagée. En conséquence, nous sommes contraints de procéder à des formalités administratives afin de garantir les droits de notre encadrement et la pérennité du club.

Nous vous prions, pour cette raison, de bien vouloir cocher l'une des deux cases ci-dessous, et de rayer le paragraphe inutile, concernant les trajets « domicile – entraînement », et « domicile – match » de votre enfant.

Nous vous signalons qu'en cas de refus de votre part de laisser votre enfant effectuer seul les trajets nécessaires à l'exercice de son activité sportive, vous vous engagez à l'accompagner aux entraînements et aux matchs et à venir le chercher à la fin de ceux-ci. A ces occasions, en cas de retards répétés de votre part contraignant les responsables du club à prendre à leur charge la garde du mineur en dehors des horaires prévus, des sanctions pourront être prises par les dirigeants pouvant aller jusqu'à l'exclusion dudit mineur.

Dans un souci de meilleure organisation des activités, il nous est indispensable de disposer de ce document dûment signé par vous, en votre qualité de parent ou tuteur disposant de l'autorité parentale sur le mineur visé.

Vous remerciant de votre coopération,

Le bureau directeur.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) parent de l'enfant :

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant : Né(e) le :

Adresse : Code Postal : Ville :

Téléphone du parent : Adresse mail du parent :

Profession des parents : Nom de l'employeur :

autorise mon enfant mineur à participer aux activités du Versailles H.B.C

Cochez la case correspondante ci-dessous, et rayez le paragraphe inutile.

1. J'autorise mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour aux entraînements et aux matchs auxquels il participera dans le cadre de son activité sportive au sein du club de handball de Versailles.

Je déclare avoir connaissance du fait qu'alors, la responsabilité du club et de l'encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours desdits trajets

(Rayez le paragraphe 2 si vous autorisez votre enfant à faire ces trajets)

2. Je n'autorise pas mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour aux entraînements et aux matchs auxquels il participera dans le cadre de son activité sportive au sein du club de handball de Versailles.

En conséquence, je m'engage à assurer moi-même l'encadrement dudit mineur à ces occasions. Si exceptionnellement une modification de cette situation devait intervenir, je m'engage à faire parvenir antérieurement un écrit à l'encadrement faisant état de cette modification temporaire.

Je déclare avoir pris connaissance du fait que des retards répétés de ma part peuvent entraîner des sanctions à l'encontre de mon enfant pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

(Rayez le paragraphe 1 si vous n'autorisez pas votre enfant à faire les trajets)

Fait à.....le.....

Signature